

HÉRICOURT

Notre Ville

JUILLET · AOÛT
SEPTEMBRE 2026

TRAVAUX

P.2 Requalification de la Place du Marché : un projet maintenu mais repensé avec les habitants

SÉCURITÉ

P.8 des moyens pour renforcer la sécurité des habitants

SANTÉ

P.12 neuf cabinets dentaires ouverts au grand public à l'hôpital Nord Franche-Comté

BIEN-ÊTRE ANIMAL

P.18 Protéger les chats errants



P.19

Concert des 90 ans de l'Orchestre d'harmonie de la Ville d'Héricourt, le samedi 9 mai 2026

www.hericourt.com

<https://www.facebook.com/Hericourt70400>

Requalification de la Place du Marché : un projet maintenu mais repensé avec les habitants.

Le projet de requalification de la Place du Marché est maintenu par la nouvelle équipe municipale mais avec la volonté de l'adapter davantage aux besoins des habitants. À cette fin, une concertation sera menée avec eux et notamment avec les usagers du secteur, en particulier sur la question du stationnement.

Le projet s'inscrit dans la continuité des orientations présentées en 2022 par l'architecte paysager Alfred Peter et le cabinet EVI. Il vise à renforcer les liens entre l'ancienne friche Packmat et le centre-ville.

Trois phases structurent toujours cette opération :

- La gare routière et ses abords paysagers.
- La Place du Marché, dont les études sont relancées avec des ajustements.
- Une promenade reliant ces espaces au futur siège de la Communauté de Communes.

Une place redessinée avec et pour les habitants

Au cœur du projet de revitalisation, la future place du marché restera un lieu de vie, d'échanges et d'animation commerciale.



Place du Marché en 1964

Les aménagements envisagés seront affinés à l'issue de la concertation, notamment sur le stationnement.

L'ensemble s'inscrit dans une démarche environnementale ambitieuse : végétalisation, gestion des eaux pluviales et éclairage adapté.

Gilles LAZAR, Maire d'Héricourt : « Ce projet réajusté et construit avec les habitants fera de la Place du Marché un véritable espace de vie. Plus verte, plus accessible et mieux adaptée aux usagers, elle redonnera dynamisme et attractivité à ce lieu central, au cœur de la ville. »

Fort du Mont vaudois : le programme de restauration se poursuit.

Après l'achèvement de la 14^e tranche fin 2025, la commune d'Héricourt a décidé d'engager une nouvelle phase de travaux afin de préserver durablement ce patrimoine.

Pour mémoire, la 14^e tranche a permis de restaurer plusieurs voûtes et passages essentiels : Places d'armes, tunnel vers le chemin d'artillerie, accès à la rotonde...

Une 15^e tranche sur trois ans

Dans la continuité, une 15^e tranche est lancée pour 2026, avec deux années conditionnelles en 2027 et 2028. Elle vise la poursuite de la restauration des voûtes et des tunnels du chemin d'infanterie, éléments clés de la structure du Fort. Le programme prévoit un investissement progressif afin d'assurer un entretien durable et maîtrisé.

Un projet soutenu par de nombreux partenaires

Ces travaux bénéficient du soutien de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de la Haute-Saône. Aux côtés de la ville, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, qui a été sollicitée, accompagne cette nouvelle phase.

Un chantier au service de l'insertion

Ces interventions, réalisées par l'atelier chantier d'insertion ÉRIGE, contribuent non seulement à la sécurisation et à la valorisation du site, mais elles jouent également un rôle essentiel d'insertion professionnelle. Ce chantier offre à des personnes en recherche d'emploi la possibilité de se former concrètement aux métiers du bâtiment et de la restauration du patrimoine.



Fort du Mont Vaudois



1936-2026

À la veille des vacances, que l'on parte ou que l'on reste à Héricourt, souvenons-nous qu'il y a tout juste 90 ans, les travailleurs de ce pays obtenaient le droit aux

congés payés. C'était sous le gouvernement du Front Populaire, dirigé par Léon Blum, que cet acquis fondamental a été obtenu. Réduction du temps de travail à 40h par semaine, alors qu'on travaillait parfois jusqu'à 50 heures, création des conventions collectives, accès plus large à l'Université, une politique scolaire et culturelle ambitieuse avec Jean Zay et l'universalisation de la pratique du sport avec Léo Lagrange sont venus s'ajouter à ces réformes. N'oublions pas ce que l'on doit à ceux qui nous ont précédés !

À Héricourt, le maire de l'époque, Eugène Grandjean, à l'occasion d'une délibération municipale, le 9 mai 1936, portait sur les fonts baptismaux l'harmonie d'Héricourt. En 90 ans, l'harmonie d'Héricourt n'a cessé de briller de tous ses feux. Cette année, nous fêtons dignement l'anniversaire de notre harmonie !

En attendant, la nouvelle majorité, issue des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, est au travail et depuis le premier jour. Les adjoint(e)s et les élu(e)s délégué(e)s qui m'entourent, déploient beaucoup d'énergie et font preuve de beaucoup d'enthousiasme pour répondre à vos attentes et permettre à notre ville un développement harmonieux. Ils et elles sont sur le terrain afin d'être au plus près de vos préoccupations et travailler à mettre en mouvement notre projet pour Héricourt. Tranquillité publique, développement économique, soutien au monde associatif sportif, culturel et solidaire, mobilités, transition écologique, logement et éducation sont parmi les toutes premières priorités de notre mandat.

D'ores et déjà, nous sommes fidèles à nos engagements puisque lors du dernier conseil municipal, les élu(e)s du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité une augmentation significative des subventions aux clubs sportifs. C'était devenu indispensable puisque leurs subventions stagnaient depuis des années.

Nous avons aussi mis au budget la somme de 260 000 euros pour la rénovation complète du musée Minal, 3 millions d'euros pour la réhabilitation de la place du marché, 350 000 euros pour

le boulodrome couvert, 250 000 euros pour la réfection de la toiture du tennis et des études sont lancées pour un cinéma en ville et une maison des solidarités.

Pour assurer la tranquillité publique en complément de la police nationale, nous avons créé trois postes de police municipale qui viennent s'ajouter aux deux gardes champêtres existants. Lutter contre la délinquance passe aussi par l'activation du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance mis en sommeil par l'ancienne municipalité. Des actions fortes seront déployées pour lutter contre les addictions.

Toutes ces mesures ne peuvent être appliquées sans l'implication des agents de la collectivité. Ils sont aussi au travail. Ils assurent avec sérieux et dévouement leur mission de service public. Pourtant, suite à de nombreux départs en retraite non remplacés, notamment, les agents de la ville ont traversé une période difficile. En arrivant aux responsabilités, nous leur avons renouvelé notre confiance et avons pris la mesure des difficultés qu'ils ont traversées. Il était nécessaire d'apporter rapidement des solutions. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé d'ouvrir deux postes au service environnement et un poste de secrétaire administrative. Il y aura encore probablement dans l'avenir de nouvelles mesures à prendre.

Nous avons aussi la volonté d'assurer une gestion sérieuse en surveillant de près les dépenses. Comme nous nous y étions engagés, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux, lors du vote du budget 2026 de la ville. Nous connaissons très bien les difficultés que vous traversez, notamment avec la baisse du pouvoir d'achat et la hausse des coûts de l'énergie.


En attendant, je vous souhaite de profiter de l'été qui se profile, des nombreuses animations qui vous seront proposées (Fest'images, Terrasses de l'été, Fête de la Fraternité, 14 juillet...) et de passer de bonnes vacances auprès de vos proches et de vos amis.

Gilles LAZAR

Maire d'Héricourt

1^{er} Vice-Président de la CCPH

Conseiller Régional BFC

Bien à vous


Directeur de la publication : Gilles LAZAR

Les articles sont rédigés en collaboration avec les conseillers de la Ville d'Héricourt et l'ensemble des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH

Impression/mise en page : Estimprim Autechaux / Juin 2026

Dépôt légal : Juin 2026



Musée Minal

Le musée Minal se prépare à une nouvelle jeunesse

Eemblématique du patrimoine architectural d'Héricourt, le Musée Minal sera entièrement rénové en 2026. Des travaux importants qui permettront de le préserver durablement et de le faire entrer au XXI^e siècle.

Inauguré le 26 août 1923, le Musée Minal doit son nom à Charles-Émile Minal (1817-1899) et à son épouse Louise-Héloïse Minal. À la fin du XIX^e siècle, le couple constitue une importante collection d'œuvres variées, comprenant notamment des peintures, des sculptures et des bijoux.

Opération de réhabilitation du cimetière communal d'Héricourt

L'aspect général du cimetière dans certains secteurs anciens, n'est pas satisfaisant. La Commune a décidé d'engager une opération de réhabilitation afin de préserver la dignité des lieux et d'assurer leur conformité.

Lorsque les familles ne sont plus connues ou se sont éloignées, certains emplacements se dégradent : monuments en ruine, caveaux effondrés, végétation envahissante. Dans ces cas-là, les services communaux ne peuvent légalement intervenir, sauf en cas de péril constaté. La seule solution est donc la procédure de reprise des concessions en état d'abandon, prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L. 2223-4, L. 2223-17 et suivants).

La procédure de reprise

Encadrée par la loi, la procédure de reprise s'est déroulée en toute transparence. Un constat d'abandon a été dressé pour attester de l'état des sépultures. Les familles concernées ont été informées par affichage en mairie, au cimetière, en Préfecture et Sous-préfecture. Un panneau a été posé sur chaque sépulture visée. Les familles ont disposé de 30 jours après notification pour se manifester et remettre la sépulture en bon état d'entretien.

À la disparition de son mari, Louise-Héloïse choisit de léguer l'ensemble de cette collection à la Ville d'Héricourt. Elle accompagne ce don d'un apport financier destiné à construire un lieu dédié à leur conservation : le Musée Minal.

Un bâtiment unique en son genre

Le musée se distingue par son architecture néoclassique, dite « brique et pierre », inspirée de la Place des Vosges à Paris. Réalisé par l'architecte parisien Léon Lagneau, il constitue aujourd'hui un témoignage architectural notable en Franche-Comté. Au fil des années, les collections se sont enrichies et le Musée accueille régulièrement des expositions temporaires.

Une rénovation ambitieuse

Avec plus d'un siècle d'existence, le bâtiment nécessite d'importants travaux pour continuer d'accueillir expositions et public dans les meilleures conditions. Prévu pour 2026, le chantier comprendra la rénovation complète de la toiture, la mise aux normes des sanitaires et la réfection des façades. Ce programme représente un investissement estimé à 260 000 €.

Gilles LAZAR, Maire d'Héricourt : « Ce programme de rénovation, essentiel pour notre patrimoine, vise à préserver ce lieu emblématique et à le transmettre aux générations futures. Il s'inscrit également dans notre volonté de soutenir durablement la création artistique et la vie culturelle au sein de notre territoire. »



Cimetière communal

Les concessions n'ayant fait l'objet d'aucune action de la part des familles ont été reprises.

Un projet mené par étapes

Les travaux de réhabilitation ont commencé en 2025 et se poursuivront jusqu'en 2026, par tranches successives :

- Tranche 1 : mai - juin 2025.
- Tranche 2 : septembre - octobre 2025 (démontages et exhumations).
- Tranches 3 et 4 : prévues en 2026 pour finaliser la reprise des concessions abandonnées dans le quartier Bretegnier.

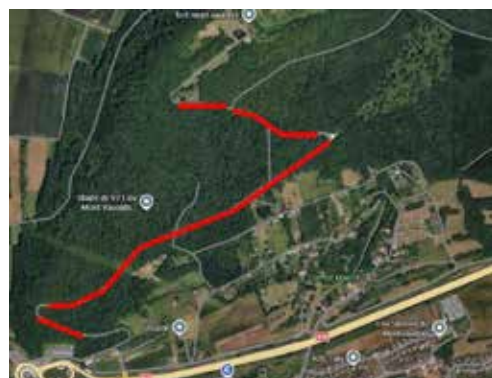
voirie communale : des déplacements sécurisés pour tous.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité et du confort des usagers, la commune consacre en 2026 une enveloppe de 1 million d'euros à l'entretien de la voirie communale.

L'ensemble des travaux est réalisé dans le cadre d'un marché à bons de commande. Les interventions prévues concernent aussi bien les chaussées que les trottoirs, ainsi que différents traitements de surface.

Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des rues inscrites au programme de travaux de voirie pour l'année 2026 :

- Bussurel - Rue de l'Etang
- Rue de Thann
- Rue de Strasbourg
- Rue de la Tuilerie
- Rue des Vignes
- Rue Paul Vinot
- Rue des Aulnes
- Piste Cyclable - Piste de la Lizaine
- Rue Lévi Strauss
- Rue du Polygone
- Chemin du Roublot
- Chemin du Sacy
- Réfection surfacique de chaussée
- Diverses rues - Tavey / Chemin des Sources
- Rue Mendès France
- Réfection des parkings
- Chemin du Mont Vaudois



Chemin du Mont-Vaudois



Rue des Aulnes

La caserne des pompiers d'Héricourt bientôt rénovée

Énergivore et vétuste, la caserne des pompiers va faire l'objet d'une rénovation complète. Un chantier d'envergure de 3,9 millions d'euros, piloté par le Département de la Haute-Saône, est prévu entre 2027 et 2028.

Installé depuis 1996 dans un ancien bâtiment militaire du Quartier Maunoury, le centre d'Héricourt souffre aujourd'hui de nombreuses limites : mauvaise isolation, toiture défaillante, chaleur excessive en été...

Le futur projet vise à corriger de nombreuses difficultés : des véhicules stationnés les uns derrière les autres, ce qui ralentit les départs en intervention, des espaces de vie vieillissants, ou encore l'absence de sanitaires adaptés pour les femmes. Autant de contraintes qui impactent le quotidien des 10 pompiers professionnels et des 57 pompiers volontaires.



Quartier Maunoury, caserne des pompiers.

Une réorganisation complète des espaces

La rénovation portera sur la performance énergétique, la refonte totale des espaces intérieurs et une nouvelle organisation fonctionnelle. Le garage sera agrandi pour accueillir sept véhicules, chacun disposant de sa travée. Les vestiaires seront modernisés avec des douches individuelles. L'extension actuelle sera démolie et les espaces de vie repensés.

Un projet respectueux et durable

Un nouveau bâtiment annexe, rehaussé, accueillera dix chambres individuelles afin d'éloigner les zones de repos des départs en intervention nocturne. La rénovation préservera le caractère historique du site tout en intégrant des solutions modernes : isolation thermique, panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie et désimperméabilisation des sols.

La caserne se distingue déjà par un système innovant de nettoyage des tenues à l'ozone, améliorant la sécurité sanitaire des pompiers.

Des travaux en site occupé

Pendant le chantier, l'activité sera maintenue. Les équipes s'adapteront avec des installations temporaires et un stationnement extérieur des véhicules, garantissant la continuité du service.

Prévue pour une livraison fin 2028, la future caserne d'Héricourt ambitionne d'allier respect du patrimoine, performance environnementale et meilleures conditions de travail pour des pompiers mieux protégés et plus efficaces au service de la population.

Les grandes orientations budgétaires

Pour le premier budget de cette nouvelle mandature, les principales orientations budgétaires de la période précédente sont maintenues. Toutefois plusieurs nouveaux projets, actuellement à l'étude pour 2026, y sont intégrés. La nouvelle équipe municipale veillera à la rigueur et au suivi des dépenses de fonctionnement afin de préserver des marges suffisantes pour l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement restent stables sauf les orientations prioritaires indiquées ci-dessous :

- le recrutement de 2 gardes-champêtres et 3 policiers municipaux pour assurer la tranquillité publique à Héricourt, faisant augmenter les charges de personnel d'environ 200 000 € ainsi que les autres frais généraux d'environ 50 000 € (matériel, munitions...)
- le recrutement de 2 agents supplémentaires au service Environnement
- la gratuité totale des fournitures scolaires pour les élèves
- la hausse des coûts de l'énergie due à l'instabilité politique (pétrole, gaz)

En dehors des recrutements ci-dessus, la masse salariale sera maîtrisée sur l'année 2026 avec l'application des réformes et des recrutements au strict nécessaire.

Gel de la fiscalité locale

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la Ville. Cette mesure est toujours possible en raison de la légère hausse des dotations de l'État par rapport à 2025.

Des études pour préparer les travaux 2027/2030

Les programmes de travaux en cours seront maintenus pour 2026/2027 :

- la restructuration de la place du Marché (dans un programme revu et concerté avec les usagers)
- la requalification du Faubourg de Belfort (travaux en 2027 ou 2028)
- les aménagements cyclables suivant le schéma directeur
- le boulodrome municipal couvert
- la réfection complète du Musée Minal
- la chaufferie bois dans le quartier des Chenevières

À noter aussi que les projets de lotissements portés par Habitat 70 et Néolia seront eux aussi maintenus.

L'équipe récemment élue à la tête de la Ville d'Héricourt souhaite pouvoir lancer plusieurs études qui permettront de planifier d'autres chantiers d'envergure. **En plus des aspects techniques, la concertation des usagers sera mise au cœur de ces études.**

Les projets à étudier en 2026 seront :

- le cinéma municipal en cœur de ville avec une étude d'implantation complète
- la piste de pump-track
- l'électrification du Fort du Mont-Vaudois
- les locaux des associations solidaires à déplacer (MAS, Restos du Cœur et Croix-Rouge)
- la salle des musiques actuelles à la place du Catering Café (implantation, dimensionnement et fonctionnement)

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET VILLE	17 274 618 €	11 979 259 €	29 253 877 €
BUDGET BOIS	249 183 €	100 714 €	349 897 €
BUDGET EAU	1 321 973 €	1 449 534 €	2 771 507 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	1 010 517 €	744 981 €	1 755 498 €
BUDGET TOTAL	19 856 291 €	14 274 488 €	34 130 779 €



Piste cyclable



Fort du Mont-Vaudois



Piste de pumptrack



Boulodrome

Un budget de fonctionnement marqué par le gel des taux d'imposition dans la continuité du mandat précédent

Les recettes de fonctionnement (liste non exhaustive)

Des recettes fiscales stables

Les taux d'imposition locaux resteront, cette année encore, inchangés. Le montant perçu par la Ville au titre de la fiscalité locale est estimé à 4 829 468 € en 2026, en légère hausse par rapport au réalisé de 2025 (+0.2%).

Les subventions et dotations de l'État maintenues en 2026

Les dotations de l'Etat augmentent légèrement pour la Ville d'Héricourt. Cette hausse sera de + 3.7 % par rapport au budget voté en 2025.

Ainsi les montants des dotations versées en 2026 sont composées de :

- une dotation forfaitaire de 1 929 852 €
- une dotation de solidarité urbaine de 2 198 484 €
- une dotation nationale de péréquation de 455 007 €
- Soit un montant total de dotation de 4 583 343 €.

Les dépenses de fonctionnement (liste non exhaustive)

- Charges liées à l'énergie : 668 200 €
- Charges du personnel : 5 370 600 €
- Le soutien aux parents dans la scolarité : 147 000 €
- Gratuité réelle première dotation fourniture scolaire : 20 000 € (20 € de plus par enfant)
- Le soutien formation 3 étudiants en médecine : 37 900 €
- Soutien CCAS : 413 000 €
- Entretien des terrains et bâtiments communaux : 930 700 €
- Soutien aux associations sportives, culturelles et sociales : hausse des subventions du MAS et des Restos du Coeur (+21 600 €)

révision du taux de subventionnement des associations sportives de l'OMS en passant à 40 € / adhérent (soit + 20%)

Un budget d'investissement pour des projets ambitieux

Un programme de 8 879 000 € en investissement en 2026 :

- Voirie et espace public : 2 262 229.55 €
- Urbanisme : 265 750 €
- Sport et animation : 1 025 542.14 €
- Social : 91 669.13 €
- Sécurité : 159 781,73 €
- Scolaire (travaux dans les écoles) : 858 353.81 €
- Travaux Place du Marché : 2 973 878.32 €
- Espaces Verts (matériels, entretien matériel) : 91 747 €
- Culture et Patrimoine : 437 935.27 €
- Cimetière (entretien travaux) : 244 814.00 €
- Administratif (numérisation des services) : 328 129.29 €
- Divers : 139 677 €

Par ailleurs, plusieurs dossiers de demande de subvention qui étaient en cours d'instruction ont récemment fait l'objet d'une décision favorable. En effet, dans le cadre de la première programmation de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation au Soutien de l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2026, M. le Préfet de la Haute-Saône a décidé de retenir 12 dossiers présentés par la commune d'Héricourt, ces dossiers représentent un montant global de travaux de 4 962 241 € HT.

Ces opérations bénéficieront donc d'un financement de l'État sur la base d'un taux de subvention cible de 30 %, à l'exception du projet d'assainissement, pour lequel le taux envisagé est de 20 %.

Au total, le soutien financier de l'État au titre de la DETR et de la DSIL pour ces 12 projets est estimé à environ 1,48 million d'euros.

Des moyens pour renforcer la sécurité des habitants

Pour répondre aux attentes des habitants en matière de sécurité, la commune d'Héricourt a décidé de se donner les moyens avec la création de deux nouveaux services complémentaires : une police municipale et une police rurale et champêtre.

Une police municipale au plus près des habitants

Lors du conseil municipal du jeudi 23 avril 2026, la commune d'Héricourt a décidé de créer une police municipale. Trois agents sont actuellement en cours de recrutement. Ces agents auront pour mission de veiller au respect des arrêtés municipaux, d'assurer la tranquillité publique et de lutter contre les incivilités du quotidien.

Présents sur le terrain, ils interviendront notamment aux abords des écoles, lors des événements publics, ou encore pour les questions de circulation, de stationnement et de nuisances sonores. Leur rôle inclura également la médiation en centre-ville et dans les quartiers, afin de privilégier le dialogue et la prévention.

Des gardes champêtres déjà mobilisés

Depuis le 1^{er} janvier 2026, deux gardes champêtres sont en service sur le territoire communal. Ils veillent à la propreté des espaces naturels, à la lutte contre les dépôts sauvages et au respect des réglementations liées à la nature, à l'eau, à la chasse ou à la pêche.

Ils participent également à la sécurité générale : surveillance, médiation, encadrement des manifestations et gestion des animaux errants.



Gardes Champêtres.

Une action coordonnée entre les deux services

La complémentarité entre les policiers municipaux et les gardes champêtres permet une présence sur la totalité du territoire, en ville comme dans les espaces naturels. Ces deux nouveaux services qui agiront de concert avec la Police nationale, garantiront une action concrète et dissuasive.

Gilles Lazar, maire d'Héricourt : « Le droit à la sécurité est fondamental. La création de ces deux services répond à une attente très forte des habitants : garantir à toutes et à tous un cadre de vie plus sûr, plus serein et plus respectueux de notre environnement. »

À RETENIR : pour contacter la Police Municipale ou les gardes champêtres, les usagers doivent composer le 17, où ils seront aiguillés vers le service demandé.

Rappel relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Préfecture de la Haute-Saône - ARRÊTÉ DDASS/2006 n° 21 du 18 MAI 2006

- Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ; les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

- Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Réactivation du conseil Local de sécurité et de Prévention de la Délinquance

La nouvelle municipalité relance le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Un outil central au service des habitants, pour une ville sereine et plus sécurisée.

Le CLSPD réunit les élus, les forces de l'ordre et de sécurité (policiers, gendarmes et pompiers), la Justice (Procureur de la République), les chefs établissements scolaires (Lycée et Collèges), les associations et les partenaires institutionnels.

Un lieu d'échange au plus près du terrain

Son rôle : partager les informations, croiser les regards et agir ensemble face aux problématiques locales. Au-delà des faits de délinquance, il s'intéresse aussi aux incivilités et aux situations du quotidien qui peuvent altérer le sentiment de sécurité chez les habitants.

Des actions concrètes pour tous

Parmi les priorités du CLSPD : renforcer la tranquillité publique, sécuriser les abords des écoles, lutter contre les nuisances (notamment sonores) et prévenir les cambriolages. Le développement de dispositifs comme la Police Municipale, la Police rurale et champêtre et la vidéoprotection s'inscrit dans cette dynamique.

Développer la prévention

La nouvelle Municipalité entend également mettre l'accent sur la prévention en s'appuyant sur l'Office Municipal des Sports,



l'Office Municipal de la Culture et de l'animation et bien sûr le Centre Socioculturel Simone Signoret pour accompagner les jeunes en difficulté, mener des actions éducatives, des opérations de médiation et de sensibilisation aux valeurs républicaines, qui sont autant de leviers pour intervenir en amont.

Pierre UHLEN, Adjoint à la sécurité publique et à la prévention de la délinquance : « Le CLSPD est un outil de travail collectif qui permet d'anticiper, de prévenir et d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants. Il incarne un engagement commun en faveur d'une ville plus sûre et vise à apporter des réponses adaptées aux besoins de tranquillité, au-delà du seul cadre pénal. »

Rappel

Maison France Services

La Maison France Services permet aux usagers d'Héricourt et du Pays d'Héricourt d'accéder à plusieurs services publics en un seul lieu.

Dix organismes publics obligatoires y sont représentés :

- la Poste - Pôle Emploi - la Caisse Nationale d'Assurance Maladie - la Caisse Nationale d'Allocations Familiales - la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse - la Caisse de Retraite Complémentaire des Salariés de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Services (Agirc Arrco) - la Mutualité sociale agricole (MSA) - les Services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) - des services du Ministère de l'Intérieur - des services du Ministère de la Justice.

Maison France Services

31 rue du Général de Gaulle

70400 Héricourt

☎ 03 84 46 89 61

✉ hericourt@france-services.gouv.fr



Horaires :

Lundi : 13h30 à 17h30

Mardi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 09h00 à 12h00

Jeudi : 09h00 à 12h00

Vendredi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30



CROSS INTER-ÉCOLES 2026 : une Journée sportive et conviviale

Le mardi 19 mai 2026, les élèves des écoles primaires de la commune se sont retrouvés au stade du Mougnot pour partager un grand moment de sport, de plaisir et de convivialité, aux côtés des élèves de 6^e du collège Pierre et Marie Curie.

Chaque année, le cross inter-écoles rassemble petits et grands autour des valeurs du sport : dépassement de soi, fair-play et esprit d'équipe. Cette édition 2026 a réservé de beaux moments d'efforts, avec la participation des élèves du CP à la 6^e.

Les courses se sont déroulées tout au long de la journée : le matin, à partir de 9h15 pour les CM1, CM2 et 6^e et l'après-midi, à partir de 14h15 pour les CP, CE1 et CE2.

Des courses adaptées à chacun

Les distances parcourues ont dépendu de l'âge des participants afin de respecter les capacités physiques de chacun :

- CP : environ 800 m
- CE1 : environ 1000 m



Stade du Mougnot Cross des écoles.

- CE2 : environ 1200 m
- CM1 : environ 1500 m
- CM2 et 6^{èmes} : environ 1800 m

Des récompenses pour valoriser les efforts

À l'issue des courses, une coupe a été remise au vainqueur de chaque catégorie, tandis que les deuxièmes et troisièmes ont reçu une médaille. Tous les élèves ont également été récompensés par une boisson et un goûter offerts par la Ville d'Héricourt.

Une journée de sport, de partage et de fierté pour tous les élèves !

Fermeture de classe

L'Éducation Nationale a décidé de fermer une classe du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Vyans le Val / Bussurel. Le Cours Préparatoire (CP) va donc se dérouler à l'école de Bussurel à la rentrée 2026.

Il restera donc 3 classes au RPI de Vyans le Val / Bussurel.

- Une classe maternelle à Vyans le Val avec Petite Section, Moyenne Section et Grande Section soit 21 élèves.
- Une classe CP, CE1 à Bussurel : soit 22 élèves.
- Une classe CE2, CM1, CM2 à Bussurel : soit 22 élèves.

M. Lazar, maire d'Héricourt et M. Nussbaumer, maire de Vyans le Val ont pris acte de cette situation. Bien que cette fermeture de classe représente une évolution que nous regrettons, la municipalité d'Héricourt tient à réaffirmer son attachement fort aux écoles de village.

L'école demeure un pilier essentiel de la vie des villages, et nous restons pleinement mobilisés pour en soutenir le fonctionnement et défendre sa pérennité, aux côtés des équipes éducatives et des familles.

Ecole maternelle Gabrielle Paris

Pour ce qui est de l'école maternelle Gabrielle Paris, la municipalité est pleinement mobilisée pour éviter la fermeture d'une classe.



Ecole Gabrielle PARIS

Monsieur le Maire a pris contact avec l'inspection académique afin de défendre le maintien de cette classe. À ce stade, une réponse encourageante nous a été apportée : la décision dépendra du nombre d'élèves inscrits d'ici la fin du mois de mai. Si les effectifs atteignent le seuil attendu, la classe pourra être maintenue.

Eric NICOLET Adjoint à l'éducation : «Dans ce contexte, chaque inscription compte. Nous vous invitons donc, si ce n'est pas déjà fait, à procéder rapidement aux démarches nécessaires ou à vous rapprocher de la mairie pour toute information complémentaire.

Les années yéyé avec les aînés

Le traditionnel repas des aînés a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Convivialité, musique et danse, une journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et soutenu par 46 bénévoles dont notamment des élus et des agents de la commune, le repas a rassemblé 720 personnes âgées de plus de 65 ans venues par leurs propres moyens ou grâce aux navettes du CCAS pour célébrer les années yéyé (Johnny, Sheila, Franck Alamo...)

Des doyens mis à l'honneur

Après le discours d'accueil, six aînés ont été mis à l'honneur et chaleureusement félicités : Paulette Aubert (100 ans), Paulette Vidberg (94 ans), Catherine Vurpillot (91 ans), Joseph Martinez (92 ans), Guy Batoz et Roger Simard (90 ans). Un moment émouvant très apprécié par l'ensemble des convives.

Repas et ambiance festive

Le repas, préparé par le traiteur Territoire gourmand de Châtenois-les-Forges dans le Territoire de Belfort, a régalé les convives. Entre les plats, la piste de danse s'est animée au rythme de l'orchestre Calypso et de ses airs des années yéyé,



Les doyens mis à l'honneur.

Une attention pour tous

Au total, 1 600 invitations ont été envoyées. Les personnes absentes ont pu bénéficier d'un bon d'achat de 30 € ou d'un colis, à retirer au Centre Signoret les 23 et 24 avril ou livré à domicile sur rendez-vous.

Mars Bleu : prendre soin de son colon

La ville d'Héricourt et ses partenaires santé se sont mobilisés durant la matinée du mercredi 11 mars 2026 à la salle Wissang pour promouvoir le dépistage du cancer colorectal.

Le cancer colorectal fait partie des cancers les plus fréquents : il se classe au 3^e rang chez l'homme et au 2^e chez la femme. Il représente aussi la 2^e cause de décès par cancer. Pourtant, lorsqu'il est détecté tôt, il peut être guéri dans près de 9 cas sur 10.

Un enjeu de santé publique majeur

L'événement était porté par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Héricourt et le Centre communal d'action sociale d'Héricourt, en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Saône et la Ligue contre le cancer.

Des stands d'information et de sensibilisation ont permis d'échanger avec des professionnels de santé. Des ateliers gratuits, sur inscription, ont également été proposés autour du bien-être (sophrologie, gym douce) et du bien-manger (ateliers culinaires). Une matinée pour s'informer, prendre soin de soi et agir pour sa santé.



Salle Wissang Mars Bleu

DON DU SANG

Dates pour les collectes de sang à Héricourt pour l'année 2026 :

- Vendredi 17 juillet de 2026 15h à 19h, Salle Wissang, 25 avenue Léon Jouhaux.
- Vendredi 11 septembre de 2026 15h à 19h, Salle Wissang, 25 avenue Léon Jouhaux.
- Vendredi 13 novembre de 2026 15h à 19h, Salle Wissang, 25 avenue Léon Jouhaux.

Neuf cabinets dentaires ouverts au grand public à l'hôpital Nord Franche-Comté

À partir de septembre 2026, neuf cabinets dentaires accueilleront les habitants de l'Aire Urbaine à l'hôpital Nord Franche-Comté.

Les soins dentaires à l'hôpital Nord Franche-Comté étaient jusqu'à présent exclusivement réservés aux patients nécessitant un bilan avant une opération chirurgicale. Cette évolution marque une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux soins bucco-dentaires sur le territoire.

Des moyens importants pour répondre à un besoin urgent.


Ces neuf cabinets compteront de 6 à 7 dentistes qui encadreront 24 étudiants dès la rentrée 2026, puis jusqu'à 50 étudiants à terme. Cette montée en puissance permettra de multiplier par dix la capacité d'accueil et de réduire les délais d'attente. L'arrivée de ces cabinets représente donc une avancée majeure pour la santé locale et renforce l'offre de soins de proximité.



Cabinet dentiste Hôpital Nord Franche Comté

À retenir

Les prises de rendez-vous seront ouvertes à partir du mois de septembre 2026. Renseignements :

 06 62 34 60 99

 contact@cptsbelfortaine.fr



BRÈVE

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service en ligne permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages. Ce service est gratuit.

Je m'inscris en ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

AJC : les Jeunes s'engagent pendant les vacances.

Durant les vacances scolaires, le Centre socioculturel Simone Signoret propose des Actions Jeunesse Citoyenne (AJC). Des temps forts qui permettent aux adolescents de s'investir dans des projets concrets au service de la collectivité.

Du 7 au 10 avril 2026, dix jeunes issus de tous les quartiers d'Héricourt ont participé à un projet artistique encadré par Fabrice Grux, artiste connu et reconnu de la cité. Ensemble, ils ont créé et donné vie à une jolie fresque sur les murs de l'ancienne gare du tram.

Une semaine riche d'expériences

Au-delà de cette belle expérience artistique, où tous les participants ont pu s'exprimer, ils ont appris à se connaître, à se respecter et à coopérer.

Pour clôturer cette excellente semaine, les jeunes ont présenté aux élus leur réalisation à travers un diaporama retraçant les différents ateliers auxquels ils ont participé. C'est avec fierté et reconnaissance que les élus ont remis à chacun d'entre eux un bon d'achat multi-enseignes en récompense de leur engagement pour l'embellissement de notre ville.

C'est avec fierté et reconnaissance que les élus ont remis à chacun d'entre eux un bon d'achat multi-enseignes d'une valeur de 200 €, en récompense de leur engagement pour l'embellissement de notre ville. Il convient de souligner que



Remise des récompenses par les élus.
(au premier plan, Djamilia Dardaka et Gilles Lazar)

la nouvelle municipalité a revalorisé cette récompense en augmentant son montant de 60 €, témoignant ainsi de sa volonté de mieux reconnaître l'investissement et le dévouement des participants.

AFFOUAGE 2026 – 2027

Sont admises au partage de l'affouage les personnes ayant domicile fixe et réel dans les communes d'Héricourt, de Tavey ou de Bussurel (exclusion des résidences secondaires), à raison d'un lot par foyer, et pouvant attester avoir un système de chauffage au bois.

L'affouage sera constitué de bois de chauffage dont les quotités attribuées aux affouagistes resteront dans les limites acceptables de satisfaction des besoins domestiques.

Selon délibération 083/2017 du 2 octobre 2017, cette quotité est arrêtée annuellement par le Maire après avis de la Commission des forêts.

La redevance sera calculée au prix unitaire du stère (pour information, 2023/2024 = 8.00 € ttc /stère) multiplié par le nombre de stères réellement fabriqués. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux pourront se voir allouer gratuitement l'équivalent de 10 stères de bois maximum sur la quantité qu'elles auront façonnée (sous réserve qu'elles produisent une attestation, un certificat de non imposition à l'impôt sur le revenu et qu'elles ne disposent pas d'autres ressources).



Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet www.hericourt.com du 1^{er} juin au 15 octobre 2026.

Calendrier 2026/2027 :

Dépôt des inscriptions : du 1^{er} juin au 15 octobre 2026

Façonnage terminé avant le 15 avril 2027

Débardage : avant le 31 août 2027.

NAISSANCES :

HAESSELY Justin, le 19/09/2025
 FALSETTI Enola, le 14/10/2025
 JOUAN Lyanna, le 30/10/2025
 CAMBAY Léna, le 02/11/2025
 ALI ASSANI Noham, le 08/11/2025
 FERDIG BOURQUIN Ylenzo, le 10/11/2025
 CHIZELLE Menzo, le 29/11/2025
 IBER JOLY Alessio, le 26/12/2025
 MONTCHARMONT Alessio, le 28/12/2025
 TABOUNOUTE Souleymane, le 01/01/2026
 TABAOUNOUTE Outhmane, le 01/01/2026
 REDIGER Joakim, le 15/04/2026
 ERYIGIT Ayla, le 19/01/2026
 CUGNET-RÉMY Ronan, le 20/01/2026
 OLLMANN Dawson, le 31/01/2026
 JUILLARD Kayla, le 08/02/2026
 DANIEL Julia, le 12/02/2026
 LHEUREUX Nathan, le 16/02/2026
 POLINARI Eugénie, le 25/02/2026
 GIRARD Molly, le 02/03/2026
 TSCHANN Emmy le 15/03/2026
 GROISE Arès, le 27/03/2026
 LHONORE Rose, le 11/04/2026
 MOREL Aaron, le 11/04/2026
 LEPINE Léo, le 13/04/2026

MARIAGES :

HAMMALI Ali et CUCUEL Manon le 04/10/2025
 JUILLARD Christopher et ARNAUD Lou le 29/11/2025
 MANSOUR Makrem et ESSLINGER Claude le 10/01/2026
 CARLIN Gérald et DECHELETTE Océane le 25/04/2026

DÉCÈS :

DERRAZE Abdelkader le 03/09/2025
 PLEIMING Yan, le 26/09/2025
 METHIA Jean-Paul, le 02/10/2025
 TARNAUD Sylvain, le 15/10/2025
 GIROLD Michel, le 18/10/2025
 FERREIRA ANGELO Antonio, le 24/10/2025
 TRICHET Nicole, le 24/10/2025
 BRONNIART Hélène, le 26/10/2025
 CRETENET Daniel, le 26/10/2025
 DEMONCEAUX Hélène, le 28/10/2025
 DURAND Fernand, le 31/10/2025
 GRANDCLAUDE Séverine, le 03/11/2025
 JARDOT Nadia, le 06/11/2025
 BRIAND Serge, le 08/11/2025
 ROSE Monique, le 14/11/2025
 BENATTI Olga, le 18/11/2025
 LAMY Emmanuel, le 19/11/2025
 NAUDET Monique, le 24/11/2025
 BERNARD Philippe, le 25/11/2025
 STACOFFE Michel, le 01/12/2025
 HAAG Henriette, le 03/12/2025
 DELANLSSAYS Charles, le 05/12/2025
 GLAUSER Paulette, le 10/12/2025
 HASSOUN Jean-Luc, le 11/12/2025
 GARCIA GAMBOA Manuel, le 13/12/2025
 VERNIER Jean, le 25/12/2025
 CECILLOT Claude, le 31/12/2025
 GROSMIRE Dominique, le 01/01/2026
 GRAILLOT Germaine, le 01/01/2026
 FAIVRE Yves, le 03/01/2026
 DIDIER Jean-François, le 05/01/2026
 PELLETEY Michel, le 08/01/2026
 RAYMOND Catherine, le 09/01/2026
 SELLE Renée, le 11/01/2026
 NEURDIN Claude, le 11/01/2026
 LONJAGNE Renaud, le 12/01/2026
 REGNAULT Monique, le 15/01/2026
 BERÇOT Jean-Paul, le 18/01/2026

CLERC Jacqueline, le 21/01/2026
 MEUNIER Nicolas, le 21/01/2026
 ARMAND Christian, le 23/01/2026
 GONICH Frédéric, le 24/01/2026
 MARTINEZ Guy, le 26/01/2026
 MARJANOVIC Ugrinka, le 29/01/2026
 BEUREY René, le 31/01/2026
 AUBRUN Camille, le 31/01/2026
 CLERGET Jean-Marie, le 07/02/2026
 LE GOUZ DE SAINT-SEINE Marie-Michelle, le 08/02/2026
 LOUX François, le 08/02/2026
 BUSSIÈRE Jean-Claude, le 10/02/2026
 SUTIER Danièle, le 10/02/2026
 MICHELAT Claude, le 12/02/2026
 SADKI Halima, le 14/02/2026
 BELMONT PHILIPPE, le 16/02/2026
 MERLIN Danièle, le 21/02/2026
 REGNAULT Joël, le 21/02/2026
 TIROLD Fergeux, le 25/02/2026
 DAVID Robert, le 27/02/2026
 ABEL Jean-Daniel, le 01/03/2026
 SCHAFFHAUSER Marcelle, le 02/03/2026
 FORTIN Bernard, le 03/03/2026
 GAVOILLE Patricia, le 10/03/2026
 BIGEY Anne-Marie, le 15/03/2026
 DRICI Ouarib, le 28/03/2026
 COLLAS Florent, le 29/03/2026
 WEST Agnès, le 29/03/2026
 DIRAND Gaëtan, le 31/03/2026
 KEBAILI Inas, le 02/04/2026
 ADCOCK Ghislaine, le 06/04/2026
 HALM Gabriel, le 07/04/2026
 BOUVEROT Louise, le 13/04/2026
 COUVAL Monique, le 14/04/2026
 BERTHAUX Régis, le 14/04/2026
 MARCHAL Micheline, le 15/04/2026
 KRAEMER Richard, le 18/04/2026
 DALVAL Danielle, le 20/04/2026

NÉCROLOGIE



Jean-Pierre Figini (1939-2026), décédé le 16 janvier 2026 à l'âge de 86 ans.

Jean-Pierre Figini a exercé de nombreuses responsabilités municipales, notamment dans les domaines de la sécurité et de la circulation. Conseiller municipal puis adjoint, il a ensuite poursuivi son action comme conseiller municipal délégué à la sécurité publique et à la sécurité routière. Tout au long de ses mandats, il s'est investi dans les questions de tranquillité et de protection des administrés. Jean-Pierre Figini fut aussi très impliqué dans le monde

sportif et notamment aux Sports Généraux section football.

- 1983-1989 : Conseiller municipal
- 1989-1995 : Adjoint à la sécurité et à la circulation
- 1995-2001 : Conseiller municipal délégué à la sécurité publique
- 2001-2008 : Conseiller municipal délégué à la sécurité routière et aux établissements recevant du public
- 2008-2014 : Conseiller municipal délégué à la sécurité publique

Alain Billerey (1951-2026), décédé le 22 janvier 2026 à l'âge de 74 ans.

Engagé pendant plus de trente ans au service de la collectivité, Alain Billerey a consacré une grande partie de son action municipale à Bussurel. Conseiller municipal délégué dès 1983, il devient maire délégué de Bussurel en 1995, fonction qu'il occupe jusqu'en 2008, avant de poursuivre son engagement comme conseiller municipal délégué.

Son parcours témoigne d'un attachement constant à la vie locale et à ses habitants.

- 1983-1995 : Conseiller municipal délégué aux affaires de Bussurel
- 1995-2008 : Maire délégué de Bussurel
- 2008-2014 : Conseiller municipal délégué aux affaires de Bussurel



Philippe Belmont (1951-2026), décédé le 16 février 2026 à l'âge de 74 ans.

Philippe Belmont a siégé au conseil municipal pendant vingt-cinq ans. Conseiller municipal, puis délégué à la citoyenneté et aux comités de quartier, il a poursuivi son engagement jusqu'en 2020. Très impliqué dans la vie locale, il a contribué au dialogue entre la municipalité et les habitants.

- 1993-2004 : Conseiller municipal
- 2004-2008 : Conseiller municipal délégué à la citoyenneté
- 2008-2014 : Conseiller municipal délégué aux comités de quartier
- 2014-2020 : Conseiller municipal

NOCES D'OR



Noces d'orchidée à Héricourt pour Claudine et René Fuhrmann

Samedi 28 septembre 2025, Claudine et René Fuhrmann ont célébré leurs noces d'or... ou plutôt leurs noces d'orchidée, marquant leurs 55 ans de mariage. Ils se sont mariés le 25 septembre 1970 à la mairie d'Héricourt. Les deux époux se sont rencontrés au stade du Mougnot, où René, grand sportif, s'entraînait. Ils ont toujours résidé à Héricourt et se sont investis dans la vie locale. René, chaudronnier chez Alsthom a longtemps fait partie du conseil de quartier des Chenevières, leur quartier actuel. Claudine a élevé leurs trois enfants, Jean, Isabelle et Renaud, et a aujourd'hui le bonheur de profiter de ses trois petits-enfants. Toujours active, elle anime les ateliers « mémoire » organisés par le CCAS d'Héricourt.

Noces d'or pour Gisèle et Gérard Pichet

Samedi 11 octobre 2025, Gisèle et Gérard Pichet ont renouvelé leurs vœux de mariage à la mairie d'Héricourt. Ils s'étaient unis le 11 octobre 1975 à Couthenans, un an après leur rencontre lors d'une manifestation organisée par la Croix-Rouge à Trémoins.

Boulangier de métier, Gérard a exercé à la boulangerie Pierre, tandis que Gisèle travaillait comme aide-soignante jusqu'en 1981. Cette année-là, le couple reprend une boulangerie-pâtisserie à Beaucourt, commerce qu'ils exploiteront pendant vingt ans. Après quelques années passées à Colmar, ils choisissent de revenir s'installer dans leur ville de cœur, Héricourt.

Parents de quatre enfants, Samuel, Gaël, Rémi et Marie-Aline, ils sont aujourd'hui également les heureux grands-parents de cinq petits-enfants, qui apprécient toujours les spécialités confectionnées par Gérard, notamment les gaufres et les Saint-Nicolas préparés dans leur cuisine du centre-ville.



Denis FAHY, conciliateur de justice



Monsieur Denis Fahy

Denis FAHY est conciliateur de justice bénévole pour les habitants d'Héricourt et du Pays d'Héricourt. Son rôle est de favoriser le règlement amiable des différends entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le recours au conciliateur de justice est gratuit. Il peut être saisi directement par les parties ou désigné par le juge. Le conciliateur a pour mission d'instaurer un dialogue entre les parties afin de les aider à trouver une solution amiable à leur litige, qu'il s'agisse de particuliers ou de sociétés.

Situations pour lesquelles le conciliateur est compétent

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen...);
- différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires;
- litiges relatifs à la consommation;
- litiges entre commerçants;
- litiges en matière de droit rural;
- certains litiges prud'homoux.

Situations pour lesquelles le conciliateur n'est pas compétent

Le conciliateur de justice n'est pas compétent pour :

- les affaires pénales;
- les litiges avec l'administration;
- les questions relatives à l'état des personnes ou au droit de la famille (divorce, garde d'enfants, pension alimentaire...).

Comment le saisir ?

En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice avant d'engager une action en justice ou après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Le juge peut également décider de désigner un conciliateur de justice afin de rechercher une solution négociée entre les parties.

Vous pouvez prendre contact avec Denis FAHY aux coordonnées suivantes :

CCAS d'Héricourt - 46 rue du Général-de-Gaulle
☎ 03 84 36 67 70 / 06 86 82 93 93. À la suite de votre demande, un rendez-vous vous sera proposé.

BRÈVE

La Poste :

Trouvez rapidement des réponses à vos questions sur le courrier, la messagerie, les envois, la livraison de colis... grâce à l'aide en ligne de La Poste.

Accédez à l'assistance ici : <https://aide.laposte.net>





Le 22 mars dernier, une majorité des habitantes et habitants d'Héricourt et des communes associées ont porté leurs suffrages sur notre liste composée de femmes et d'hommes de gauche, d'écologistes et de citoyennes et citoyens engagés. Cette victoire permet d'ouvrir une nouvelle période dans la pratique et la gestion de notre commune.

Ce mandat qui nous est donné nous oblige, tant sur les valeurs que nous portons que sur notre volonté de respecter l'ensemble des citoyennes et citoyens. Nous avons pris avec enthousiasme et responsabilité la gestion de notre commune sans oublier nos valeurs de solidarité, de transition écologique, de démocratie et de tranquillité publique.

Depuis notre prise de fonction, notre méthode repose sur 3 principes : l'écoute, la proximité et le pragmatisme. Nous avons assuré la transition avec l'équipe précédente dans un esprit de responsabilité et de continuité du service public, tout en mettant en œuvre les évolutions et ajustements que nous estimions nécessaires pour répondre aux attentes exprimées par les habitantes et habitants ainsi que par les personnels municipaux.

Nos promesses n'ont de valeur que si elles se traduisent en actes. Nos premiers mois de gestion ont été consacrés notamment au lancement de chantiers prioritaires :

Sur le plan de la démocratie : La démocratie est au cœur de nos engagements.

- Renforcement du partage des responsabilités avec la création de nouvelles délégations en urbanisme et en ressources humaines, compétences jusqu'à directement exercées par le maire ;
- Égalité de reconnaissance entre élues et élus

affirmée à travers une harmonisation des indemnités et des responsabilités confiées aux adjointes, adjoints, conseillères et conseillers délégués ;

- Création d'une délégation et d'une commission au bien-être animal.

Nous poursuivrons cette dynamique, d'ici la fin d'année, avec :

- La réactivation des comités de quartier ;
- La remise en place du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ;
- La création d'un conseil municipal consultatif des jeunes et des aînés.

Sur le plan social et de la solidarité : L'action sociale constitue une priorité forte de notre mandat.

- Reversement de 1 800 € par mois de l'indemnité du Maire aux Restos du Cœur et au MAS.

Nous engagerons également plusieurs réflexions structurantes :

- Des études pour créer une maison des solidarités regroupant l'ensemble des associations d'aides sociales ;
- Des études pour la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et du service de portage de repas ;
- Des études pour la création de logements d'urgence ;
- Le renforcement du dialogue social avec l'ensemble des personnels et la préservation de leurs droits.

Pour le cadre de vie, l'environnement et la tranquillité :

- Poursuite du projet de la place du marché et consultation citoyenne ;

- Recrutement de 2 agentes ou agents au service environnement ;
- Recrutement sur 3 nouveaux postes de policières ou policiers municipaux ;
- Rénovation du musée Minal.

Pour le dynamisme local : Notre ambition est également de renforcer l'attractivité de la commune et de soutenir sa vitalité associative, culturelle et sportive.

- Construction d'un boulodrome et d'un pumptrack d'ici fin 2026, début 2027 ;
- Une solution a été trouvée pour rendre le Fort du Mont Vaudois à l'association ;
- Adhésion à la Fondation du patrimoine ;
- Augmentation du soutien aux associations sportives et culturelles ;
- Échanges avec l'APACH ;
- Non-augmentation de la part communale des impôts locaux.

Dans les mois à venir, nous poursuivrons cette dynamique avec :

- La création d'un Office municipal de la Culture et de l'animation ;
- Une étude pour la création d'un cinéma à taille humaine en centre-ville.

Ces débuts ne sont que la première étape d'un travail de fond quotidien, rigoureux et engagé pour toutes et tous. Fidèle à ses valeurs, « Héricourt en Commun » reste pleinement mobilisé pour faire de notre commune une ville plus solidaire, plus dynamique et résiliente face aux défis sociaux, démocratiques et environnementaux. **Plus que jamais, nous construisons Héricourt avec vous, pour vous, en commun.**

GROUPE HÉRICOURT UNE VILLE ACTIVE SURE ET UNIE

Nous remercions les 1911 électrices et électeurs d'Héricourt qui ont fait confiance à notre liste ; la liste Héricourt en commun ayant une avance de seulement 52 voix. 2822 électeurs ont voté contre le maire actuel soit 58,53 pourcents des héricourtois. Les habitants d'Héricourt attendent avant tout des élus responsables capables de faire preuve de sérieux, de stabilité, de sens collectif. C'est l'état d'esprit qui guidera notre action durant ce mandat. Nous serons vigilants sur les dépenses publiques, à suivre les projets initiés par nos soins : la place du marché, la troisième tranche du fg de Belfort, la musée Minal, l'isolation thermique de la salle des

fêtes, le plan cyclable... Première décision des élus communistes : la hausse des indemnités des élus de 20 pourcents. Coût pour le budget municipal : 260 000 euros en 2026 contre 216 000 euros en 2025. Deuxième décision report des travaux place du marché en 2027 au prétexte d'une révision du projet qu'ils ont approuvé en 2025. Troisième décision : changement de l'architecte retenu pour le boulodrome. Quatrième décision : augmentation de 38 pourcents des impôts locaux à la communauté de communes du pays d'Héricourt. Dès cet automne votre feuille d'impôt va subir une hausse de l'ordre de 40 à 75 euros selon la taille de votre logement

Voilà ce qui constitue le changement : des impôts en hausse, des élus augmentés de 20 pourcents, des travaux et chantiers retardés. Malgré les difficultés du moment : pouvoir d'achat en baisse, hausse des prix des carburants ; nous restons convaincus qu'Héricourt possède tous les atouts humains, économiques et associatifs pour préparer l'avenir avec confiance. Nous continuerons à être au rendez-vous avec sérieux et responsabilité à votre écoute au service de tous les Héricourtois. Fernand Burkhalter, Martine Pequignot, Pierre-Yves Sutter, Christophe Vaillant, Catherine Fortes, Alain Parcellier, Dominique Vareschard.

GROUPE AGIR ENSEMBLE POUR HÉRICOURT

Promesses envolées, impôts décollés !

Avant toute chose, le groupe Agir ensemble pour Héricourt (RN-UDR) tient à remercier chaleureusement les Héricourtois qui lui ont accordé leur confiance lors des élections municipales de mars 2026. Nous mesurerons l'honneur de vous représenter à chaque décision prise dans cet hémicycle.

La majorité communiste avait pourtant été claire : « Pas d'augmentation des impôts ! » Beau programme. Sauf que la réalité, têtue, vient de rappeler que les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Les impôts augmentent. Les Héricourtois le verront sur leur avis de taxe foncière. Pendant la campagne, notre groupe avait, lui, proposé une autre voie : celle des économies. Mutualisation des services,

réduction des dépenses de fonctionnement, fin des dépenses superflues — des leviers concrets, sans ponctionner davantage des contribuables déjà largement mis à contribution.

Faire payer les habitants plutôt que de rationaliser la dépense, c'est le choix de cette majorité. Ce n'est pas le nôtre.

Notre groupe reste à votre écoute.

Protéger les chats errants



Face à la hausse des abandons et à la prolifération des chats errants, l'association l'Arche des Miaous poursuit son engagement en faveur de la cause animale et de la salubrité publique. Avec le soutien de la commune, l'association conduit chaque jour des actions concrètes pour améliorer la situation.

Une mission essentielle pour la collectivité

L'association repose sur une équipe de 15 bénévoles actifs, avec 8 familles d'accueil dont le rôle est primordial pour recueillir et soigner les chatons. L'objectif principal de l'association est clair : limiter la surpopulation des chats errants grâce à la castration, la stérilisation et l'identification. En 2025, 31 chats ont été traités et une quarantaine de chatons ont été pris en charge durant la période estivale.

Une association présente sur le terrain

Actuellement, deux points de nourrissage sont gérés à Bussurel (une quinzaine de chats) et cinq à Héricourt (environ vingt-cinq chats). L'alimentation provient essentiellement des collectes organisées par l'association, (Les dons sont déductibles des impôts). Les demandes d'aide des particuliers augmentent plus vite que les capacités de l'association qui doit également composer avec les disponibilités des vétérinaires ainsi qu'avec une hausse préoccupante des abandons. Les soins vétérinaires sont à la charge de l'association, en 2025 ils se sont élevés à 6 717 euros.

Un soutien municipal précieux

De nombreuses actions ont été rendues possibles grâce à des subventions municipales qui ont atteint 8 000 €. La récente mise à disposition d'un local par la mairie facilite grandement les



Abris pour chat à proximité du Parc Urbain de la Lizaine.

interventions. Les chats errants y sont accueillis avant d'être opérés, puis relâchés sur leur lieu de capture.

Perspectives 2026 : poursuivre et renforcer l'action

Avec 7 737 € de recettes en 2025 (adoptions, dons, événements et subventions), l'association souhaite intensifier ses actions. Elle lance également un appel à de nouvelles familles d'accueil pour répondre à une demande grandissante.

Dernière minute : la commune apportera son soutien, selon les mêmes principes, à toutes les associations de protection animale (canine et nouveaux animaux de compagnie) désireuses de s'implanter sur son territoire, car les besoins dans ce domaine sont importants.

Blanche Crevoisier, conseillère municipale déléguée au bien-être animal : « Stériliser, protéger, agir : grâce aux bénévoles et au soutien communal, la gestion des chats errants progresse. Mais pour aller plus loin, l'association a besoin de nouvelles familles d'accueil et de la solidarité de tous »



Une Chaufferie bois pour le quartier des Chenevières

Prévue à l'horizon 2029, cette future chaufferie bois s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transition énergétique pour Héricourt. Destinée notamment à alimenter le quartier des Chenevières et le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation (CMPR) Bretegnier, elle sera implantée sur un site le plus adapté possible aux besoins des habitants, afin de concilier efficacité technique, sécurité et tranquillité. Ce projet permettra de produire une énergie locale et renouvelable, de mieux maîtriser les coûts de chauffage et de réduire l'empreinte environnementale. À la clé : moins de charges financières et plus de confort pour les habitants.



création de l'Office Municipal de la culture et de l'Animation : structurer et dynamiser la vie culturelle

La nouvelle municipalité a décidé de créer un Office Municipal de la Culture et de l'Animation (OMCA). Cette structure aura pour mission de coordonner, soutenir et dynamiser l'ensemble des actions culturelles du territoire. Elle s'inscrit dans une volonté forte : rapprocher la culture des habitants et la rendre accessible à tous.

L'OMCA sera un véritable espace de rencontre et de dialogue entre la municipalité, les associations culturelles, les artistes et les habitants. Outil fédérateur, il facilitera la mise en oeuvre des projets, encouragera les initiatives locales et initiera une programmation culturelle à l'échelle communale. Il favorisera toutes les pratiques culturelles pour renforcer le lien social et améliorer le quotidien.

La culture pour tous, une ambition pour le territoire

Au-delà de l'animation culturelle, ce projet vise à renforcer l'attractivité de la commune, à valoriser les talents locaux et à encourager une participation toujours plus large des habitants. La culture devient ici un véritable levier de dynamisme, de partage et de cohésion.



Fête du Château d'Héricourt.

Nadège Bournier, adjointe à la culture : « L'Office Municipal de la Culture et de l'Animation sera une structure municipale destinée à coordonner les actions culturelles, soutenir les associations et proposer une programmation ouverte à tous. Véritable outil de proximité, il visera à rendre la culture plus vivante, plus accessible et plus partagée dans notre ville. »

L'Orchestre d'Harmonie d'Héricourt célèbre ses 90 printemps en musique

Créé en 1936, l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt fête ses 90 ans. Pour célébrer cet anniversaire, l'ensemble propose une saison de concerts placée sous le signe du partage, de la jeunesse et de la création musicale.

Une histoire qui traverse les générations

Né au cœur des usines textiles, l'orchestre, actuellement dirigé par Cédric Martinez, a su évoluer avec son temps. Aujourd'hui, il rassemble 65 musiciennes et musiciens âgés de 13 à plus de 80 ans. Chaque semaine, ils se retrouvent le dimanche pour faire vivre cette passion commune. L'ensemble joue un double rôle : former les jeunes talents et offrir aux adultes un espace convivial pour pratiquer la musique.

Un concert anniversaire haut en rythme

Le samedi 9 mai 2026 à la Cavalerie, le concert de printemps a mis les percussions à l'honneur. Pour l'occasion, l'Orchestre d'Harmonie a accueilli le groupe HSPercu, composé d'élèves des écoles de musique du Pays d'Héricourt, de Vesoul et du département de la Haute-Saône, ainsi que le Brass Band Sagona. Au programme : une création inspirée de l'univers de Jules Verne, des œuvres originales et des morceaux pleins d'énergie comme Snow Island.

Création et émotions au rendez-vous

L'Orchestre d'Harmonie a également proposé une œuvre inédite : Mouvements, commandée à William Grosjean (ancien

chef de l'Orchestre d'Harmonie et ancien directeur de l'école de musique du Pays d'Héricourt). Autre moment fort : la création européenne de Suite 1936, revisitée pour orchestre. La soirée s'est conclue dans une ambiance festive aux sonorités de la République dominicaine.

Depuis 90 ans, l'Orchestre d'Harmonie d'Héricourt fait vibrer la ville : un anniversaire célébré en musique, entre tradition, jeunesse et créativité.



Le groupe HSPERCU



16^e Journée du Pain : saveurs et patrimoine au Fort du Mont-vaudois

Le Fort du Mont-Vaudois a accueilli, dimanche 17 mai 2026, la 16^e Journée du Pain dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Entre patrimoine, savoir-faire artisanal et animations familiales, les visiteurs ont profité d'une journée riche en découvertes.

Tout au long de la journée, les bénévoles de l'AFMV ont réalisé devant le public le traditionnel Pain du Fort, cuit dans les fours historiques de 1877 remis en activité. Viennoiseries, crêpes du Fort et produits du terroir ont régalaé petits et grands.

Des animations pour tous

De nombreuses animations ont rythmé la journée sur l'ensemble du site. Des artisans et exposants locaux, parmi lesquels la Boulangerie Levain et Western Candy, ont présenté leur savoir-faire. Plusieurs animations culturelles et ludiques étaient proposées, notamment avec l'Odysée du cirque, l'Arc Héri'courtois ou encore les Spéléos Marcel Loubens.

Les visiteurs ont également pu assister aux prestations musicales de Drôle de Rencontre, profiter d'activités destinées



Les boulangers du Fort.

aux enfants et découvrir des présentations d'uniformes de la Première Guerre mondiale ainsi que des véhicules militaires de la Seconde Guerre mondiale.

Un fort chargé d'histoire

Un circuit de visite a permis de redécouvrir ce joyau de l'architecture militaire : pont-levis reconstruit, couloirs de guerre, musée, citernes et panorama exceptionnel sur l'aire urbaine. Une journée qui a une nouvelle fois mis en lumière l'engagement et le travail des bénévoles de l'AFMV, pour la préservation et la valorisation du Fort du Mont Vaudois.

Les dentelles de nos régions mises à l'honneur à la cavalerie

La Mélodie des Fuseaux, club des dentelières de la ville d'Héricourt, a organisé les 14 et 15 mars 2026 son troisième couvige. Deux journées qui ont permis aux habitants de découvrir l'art délicat de la dentelle et de la broderie.

Une trentaine d'exposants sont venus présenter leurs créations originales au public, parmi lesquelles les travaux des 18 adhérentes du club qui se retrouvent régulièrement au siège du club à l'ancienne école de Saint-Valbert. Pour ce troisième couvige, le patrimoine de nos régions a été retenu pour thème principal.

Des démonstrations fascinantes

Les visiteurs ont pu observer la technique traditionnelle du tissage aux fuseaux, où les fils s'entrelacent pour former de véritables œuvres d'art. Lucette Boulanger, présidente de la Mélodie des Fuseaux et cheville ouvrière de cette manifestation est très attachée à la transmission de ce savoir-faire ancestral. Aussi, des démonstrations de broderie au fil d'or et de dentelle nouée, appelée « frivolité » ont été proposées. Des fournisseurs de fil de soie, de coton ou de lin étaient présents. Durant ces deux journées, les visiteurs ont pu profiter sur place d'une petite restauration.



La Cavalerie.

Deux journées pour s'émerveiller, apprendre et partager autour de la dentelle et de la broderie dans une ambiance chaleureuse. Une manifestation artistique unique.

Festival Lily Baron : du rythme et de l'émotion

Durant trois week-ends en mai, le Festival Lily Baron a réuni plus de 100 artistes sur la scène de la Cavalerie. Chant, danse et musique ont offert au public une programmation festive et intergénérationnelle.

Les spectacles dirigés par Dominique Defaux, directeur de l'école de musique intercommunale, sont devenus des rendez-vous incontournables du Pays d'Héricourt. Pour leur donner une nouvelle ampleur, la Communauté de communes du Pays d'Héricourt les a réunis au sein d'un même événement : le Festival Lily Baron.

Baptisé en hommage à la comédienne héricourtoise Lily Baron, figure du doublage disparue en 2017, ce nouveau festival a mis en lumière les talents locaux et régionaux dans une ambiance chaleureuse.

Danse, musique et grands succès

Le festival s'est ouvert avec le collectif bisontin « Les Porte-Avions » et son spectacle de danse hip-hop. La semaine suivante, les jeunes artistes du chœur Choreia ont replongé le public dans les années 60 avec une relecture de « SLC Salut les copains ». Accompagnés de musiciens et choristes, ils ont repris les grands succès de Sylvie Vartan, Françoise Hardy ou encore Nino Ferrer.



Un final très applaudi

Les 60 chanteurs des Crazy Monday ont clôturé le festival avec trois concerts mêlant jazz, pop et rock, de Queen à Coldplay en passant par Muse et Shaka Ponk.

Cette première édition a confirmé la vitalité culturelle du Pays d'Héricourt et l'attachement des habitants à ces rendez-vous artistiques.

ENJOUZ-VOUS : record de participation pour l'édition 2026.

Organisée par la Médiathèque intercommunale à la Cavalerie le samedi 21 mars, cette belle manifestation culturelle, ludique et conviviale a compté 1436 visiteurs. Un succès confirmé et grandissant.

Cette onzième édition a rassemblé les habitués du Pays d'Héricourt mais aussi de nombreux visiteurs venus de toute l'Aire Urbaine pour découvrir de nouveaux jeux et partager un agréable moment en famille.

Une manifestation accessible à tous.

Gratuite et ouverte à tous « Enjouez-vous » est demeurée fidèle à son objectif : proposer un moment de partage intergénérationnel avec la plus grande diversité d'activités et de jeux, grâce aux nombreux bénévoles et animateurs qui ont contribué au succès de cette journée.

Des animations originales.

Cette année encore, « Slot Racing System », un circuit de voitures télécommandées, animé par Xavier Lieffroy a rencontré un important succès auprès des petits et des grands qui se sont affrontés dans des courses endiablées. Comme traditionnellement, les jeux vidéo ont eu la part belle et notamment le concours de « Pac-Man ». Animé par les agents



de la Médiathèque, « Memory billes » star du jeu télévisé Fort Boyard, a permis aux participants de tester leur mémoire qui a été mise à rude épreuve... Belfort-Échecs a proposé au public des initiations et des tournois tout au long de la journée.

Avec une fréquentation record et des animations variées, la manifestation « Enjouez-vous » est devenue un rendez-vous incontournable de notre territoire.



C'est beau de grandir !

Mercredi 15 avril dernier, dans sa jolie petite librairie « Nom de Zeus », Anaïs a accueilli Myriam PICARD, autrice Héricourtoise, pour dédicacer son dernier album jeunesse : « C'est beau de grandir ! » paru quelques jours auparavant aux Editions Circonflexe : c'est le dix-neuvième album à son actif.

Ce livre parle d'une façon simple de cette belle aventure qui est celle de devenir grand avec les joies et les difficultés rencontrées sur le chemin, ... Cet album fait suite au précédent : « La vie est belle » paru l'année d'avant chez le même éditeur avec le même illustrateur. Car oui, la vie est belle, même si parfois sur notre route il y a des épreuves, mais quand quelqu'un est là, pour nous aider, ça change tout, les adultes savent de quoi ils parlent... Ce devrait être le début d'une jolie collection pour les petits, nous dit-elle car le prochain est dans les tuyaux : « Avec ou sans les autres ? », On aime être seul, pour rêver, lire ou écrire, mais dans la vie, si on est seul...comment c'est la vie ? même le Président de la République a besoin des autres pour être élu ! et le tour de France ? Il faut bien des équipes, des gagnants et des perdants car pour être le premier, il faut bien un deuxième !

Les petits lecteurs ont été au rendez-vous car en fin de journée la pile d'albums avait bien diminué !

Ce fut un agréable moment d'échanges avec les enfants et les parents !



Myriam Picard

Son premier album publié en 2000 : « C'est quand qu'on est adulte ? » malicieusement illustré par Jérôme PEYRAT, avait fait son petit buzz, elle y racontait son regard ingénu sur le monde des grands qui font tout ce qu'ils interdisent aux enfants ! Elle se disait : mais comment on peut s'entendre avec eux ? Ils nous interdisent les gros mots alors qu'ils en disent plein à table quand ils sont entre eux ! Sachez que les enfants d'avant allaient souvent sous la table pour écouter parler les adultes lors des repas de famille, ils n'avaient ni game-boy ni portable... Myriam continue son petit bonhomme de chemin en s'inspirant de ce qu'elle voit ou de ce qu'elle entend : « je fais éponge, et quand j'entends une phrase incongrue, originale et drôle lors d'une conversation, je m'exclame : ça, c'est un bon titre d'album !!! et les idées viennent ensuite »

carnaval vénitien : une édition 2026 haute en couleurs

Les 18 et 19 avril 2026, Héricourt a vécu au rythme de Venise grâce au Carnaval vénitien organisé par l'association « La Pluie Vénitienne ». Habitants et visiteurs ont été enchantés par le défilé en ville et par le spectacle « de Venise à Rio » présenté à la Cavalerie.

Durant ces deux journées très ensoleillées, une trentaine de costumés ont investi les rues du centre-ville où ils ont évolué en petits groupes. Tout au long de leurs déplacements, ils se sont prêtés avec enthousiasme au jeu des photographies, sollicités par des visiteurs ravis de les approcher.

Plusieurs sites emblématiques de la ville ont servi d'écrin à cette parenthèse hors du temps : l'esplanade Jean-Pierre Michel, les allées arborées du musée Minal ainsi que la Roseraie ont offert des décors particulièrement propices à la mise en valeur des costumes.



subventions municipales 2026 : un soutien affirmé aux associations



Fort du Mont-Vaudois Journée du Pain.

La Ville poursuit son engagement auprès du tissu associatif local, en renforçant son soutien au sport et en préparant de nouvelles dynamiques culturelles.

Seuls les dossiers complets déposés en mairie ont été instruits afin de garantir une répartition équitable. Les associations qui n'ont pas déposé leur demande à temps ont été contactées. Elles pourront faire une demande exceptionnelle qui sera examinée ultérieurement selon les crédits disponibles.

Au total 276 982, 32 €uros sont inscrits au budget 2026 pour les associations de la ville d'Héricourt :

- Subventions et participation spécifiques (Comité des œuvres sociales, sorties scolaires, amicale sapeurs pompiers...) : 77 687,50 €
- Subventions aux associations d'intérêt local non sportives (Amis du Fort, donneurs de sang, restaurants du cœur...) : 36 588,19 €
- Subventions aux associations sportives (Marche buissonnière, La Vaudoise...) : 123 354,63 €
- Subventions aux associations culturelles (Chorale A'Chor, Musiques en Pays d'Héricourt...) : 39 352 €

Un effort renforcé pour le sport

Afin de valoriser l'engagement des clubs dans la vie locale, la municipalité augmente l'enveloppe dédiée aux associations membres de l'Office Municipal des Sports (OMS), désormais portée à 88 480 €. Cette évolution comprend une hausse de la subvention moyenne à 40 € par adhérent ainsi que l'intégration de deux nouveaux clubs.

La Ville souhaite également accompagner davantage les structures engagées dans le sport de haut niveau, contribuant au rayonnement du territoire.

Une nouvelle impulsion pour la culture

Dans le domaine culturel, la création d'un Office Municipal de la Culture et de l'Animation (OMCA) est prévue en 2026. Inspirée du modèle sportif, elle permettra de rassembler les associations de culture et de loisirs afin de favoriser l'émergence d'une programmation culturelle à l'échelle de la commune.

Florent Guépin, adjoint au sport : « En 2026, la Ville renforce son soutien au sport, structure son action culturelle et prépare l'avenir en concertation avec les associations locales. En 2027, la municipalité ira à la rencontre des associations afin de mieux identifier leurs besoins.»



Musée Minal : mise en lumière de deux artistes locaux

Le musée Minal a accueilli les 11 et 12 avril 2026, une exposition qui a mis à l'honneur deux artistes francs-comtois, Bernard Brugeron et Maxime Stemphelet. Un rendez-vous culturel qui a séduit de nombreux visiteurs.

Bernard Brugeron

Bien connu des Héricourtois, Bernard Brugeron, artiste « intemporel » comme il se définit, a beaucoup impressionné les visiteurs par la diversité de son travail. Peintre et sculpteur, il a proposé au public une vingtaine d'œuvres. Des tableaux aux couleurs pastel très apaisantes et des sculptures réalisées en grès des Vosges ou en plâtre semblant s'animer.

Maxime Stemphelet

Artiste autodidacte, Maxime Stemphelet a présenté au public des œuvres inspirées de ses voyages en Asie, des portraits de femmes sur des supports originaux imitant la pierre. Le contraste entre la matière brute des supports et la douceur des visages a particulièrement retenu l'attention du public.

Les visiteurs ont apprécié le style et la grande originalité ainsi que la qualité des œuvres proposées, un événement culturel qu'il ne fallait surtout pas manquer.

Une exposition réussie, deux artistes inspirants et un public conquis : le Musée Minal a une nouvelle fois affirmé son rôle de lieu culturel incontournable.



Bernard Brugeron



Maxime Stemphelet



BRÈVE

Ouverture d'un atelier Tricot

Envie d'apprendre à tricoter ou simplement de partager un moment convivial autour d'un café ?

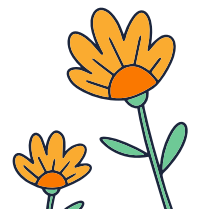
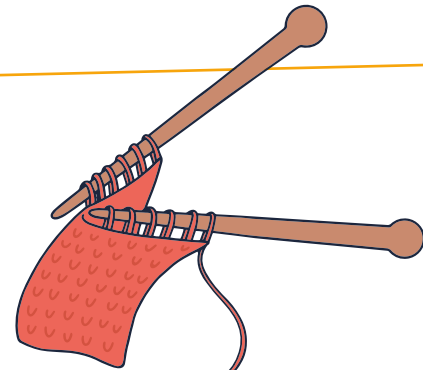
Rejoignez notre atelier tricot, ouvert à toutes et tous, débutants comme confirmés !

Ouverture : fin juin 2026

Séances : tous les jeudis de 13h30 à 16h30

Lieu : 18, rue des Prés - dans les locaux des Restos du Cœur, Héricourt

☎ 06 20 58 33 08





Avec 334 participants, la 8^e édition de l'En'Trail qui s'est déroulée le dimanche 26 avril a confirmé son succès auprès des amateurs de course en pleine nature.

Organisée par le Héricourt Athlétisme Compétition (HAC) en partenariat avec l'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois (AFMV), l'épreuve a mobilisé une quarantaine de bénévoles. Tous ont contribué au bon déroulement de la manifestation, favorisée par des conditions climatiques idéales.

Un parcours bucolique mais exigeant

Long de 11 kilomètres et fort de 300 mètres de dénivelé positif, le tracé, soigneusement préparé par les bénévoles du HAC, a proposé une alternance de montées et de descentes appréciée des coureurs. Le passage dans le Fort, tout comme

le ravitaillement assuré par les bénévoles de l'AFMV, a particulièrement marqué les esprits. Des pompiers d'Héricourt étaient également présents pour assurer la sécurité.

Une victoire attendue

Deuxième en 2025, Florent Parmentier s'impose cette année en 42'13". Il devance Frédéric Colson et Sébastien Donze. Chez les femmes, Mélanie Cholley se distingue en terminant 9^e au classement général et première féminine.

Un record de participation, des performances remarquées et un parcours unique : l'En'Trail du Mont-Vaudois confirme sa place parmi les rendez-vous sportifs incontournables de notre territoire.

Anne-Marie Bouché honorée pour cinquante années de bénévolat



Anne-Marie Bouché

Anne-Marie Bouché, Présidente de l'association Fit Form, a été décorée de la médaille d'or de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif le vendredi 27 juin 2025 à la salle Wissang.

C'est à l'occasion de la 22^e Assemblée Générale de l'association Fit'Form que Monsieur Pierrick Lozé, Sous-préfet de Lure a décoré Anne-Marie Bouché. Une décoration qui vient récompenser cinquante années d'engagement au

service du sport et de la vie associative locale. Active depuis 1962, Anne-Marie Bouché n'a rien perdu de sa vitalité ni de son enthousiasme. Toujours aussi passionnée elle continue d'animer chaque semaine des cours de pilates et de renforcement musculaire à Héricourt et à Chagey. La Commune d'Héricourt salue son parcours exemplaire et son engagement dans la vie sportive et associative de la cité avec son association qui compte plus de trois cents adhérents.



Randuro VTT, dévaler le Mont-vaudois

Le club Héricourt Deux Roues (H2R) a organisé son randuro le dimanche 22 mars 2026. Une journée sportive et accessible à tous, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

Un randuro VTT (vélo tout terrain) est une randonnée à VTT qui mêle montées tranquilles et descentes techniques. Le randuro s'inspire de l'enduro mais dans un esprit de compétition moindre. Une centaine de vététistes a participé à cette manifestation rondement organisée.

Sécurité et équipement

Ouvert à partir de 10 ans, il était impératif d'être équipé d'un casque et de gants. Il était fortement recommandé de compléter son équipement avec une dorsale, un casque intégral, ainsi que des protections pour les genoux et les coudes.

Une organisation bien rodée

Cinq spéciales ont été proposées aux coureurs, avec des départs toutes les 30 secondes. Le parcours d'une longueur de 1500 mètres débutait au sommet du Mont Vaudois pour se terminer à proximité de l'ancienne déchetterie. Selon le niveau des coureurs, les descentes se sont effectuées entre deux et trois minutes avant une remontée à vélo d'environ 15 minutes pour enchaîner avec les autres manches.

L'organisation bien rodée a permis à tous les cyclistes de bien profiter de l'événement. Le randuro terminé, une morbiflette a été offerte sous les chapiteaux à chaque participant.

Le randuro du Mont-Vaudois, une belle occasion de découvrir ou redécouvrir le Mont Vaudois en toute sécurité et dans la bonne humeur.

Renseignements :

Héricourt 2 Roues

✉ lemetayer.william@gmail.com

☎ 06 83 92 65 08

BRÈVE

Création d'un boulodrome

Dès 2026, la commune engagera les études pour la création d'un boulodrome couvert municipal, avec un lancement des travaux envisagé fin d'année ou en 2027. Situé sur l'emprise de la friche Wagner, à proximité immédiate du gymnase du Champ de Foire, cet équipement viendra compléter les terrains existants et pourrait s'accompagner d'un club-house convivial. De quoi jouer et progresser par tous les temps !



Frelon asiatique : les bons réflexes pour protéger tous les habitants

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique s'est installé sur notre territoire. Reconnaisable à son corps sombre et à ses pattes jaunes, il représente un danger pour les abeilles et peut devenir agressif à proximité de son nid. Quelques gestes simples permettent pourtant d'éviter les risques.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est plus petit et plus sombre que le frelon européen. Son thorax est noir, son abdomen présente un anneau orangé et l'extrémité de ses pattes est jaune. En vol, il paraît très foncé. Il est particulièrement actif du printemps à l'automne.

Comment reconnaître un nid ?

Le nid ressemble à une grosse boule de papier beige ou grisâtre, parfois de la taille d'un ballon. Il peut être installé dans un arbre, sous un toit, dans une haie ou un abri. Le nid primaire, plus petit, apparaît au printemps ; le nid secondaire, beaucoup plus volumineux, se développe en été et en automne. Une ouverture latérale est souvent visible.

Que faire si vous découvrez un nid ?

La règle essentielle : ne jamais intervenir soi-même. À proximité du nid, les frelons peuvent attaquer en groupe. Il est conseillé de :

- garder ses distances ;
- éloigner enfants et animaux ;
- signaler la zone ;
- contacter la mairie ou une entreprise spécialisée.

Les pompiers n'interviennent généralement plus, sauf danger immédiat sur la voie publique. La commune vous conseille de vous orienter vers des professionnels agréés, nous vous livrons une liste non exhaustive :

Nuisibles Services 4D Haute-Saône

☎ 06 41 40 71 75

Easy Services Est (Couthenans)

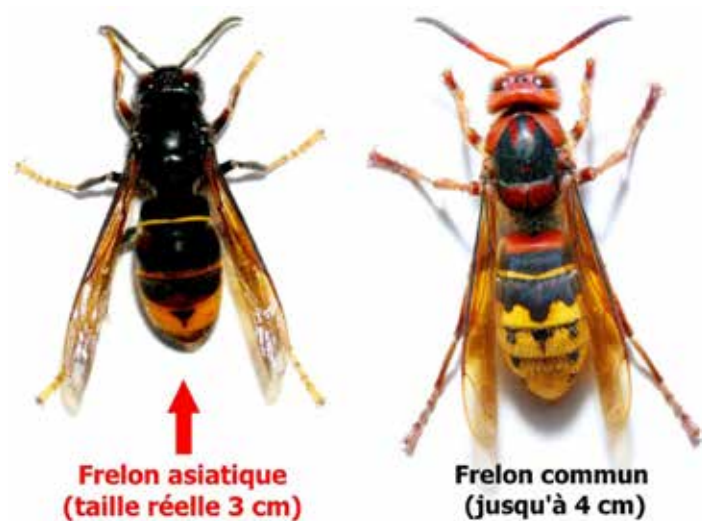
☎ 06 51 31 34 02

JS SERVICES NUISIBLES (Chenebier)

☎ 06 26 17 83 48



Nid de frelons asiatiques



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**

**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

à retenir

**Un frelon asiatique : corps sombre et pattes jaunes.
Un nid : grosse boule beige souvent en hauteur.
En cas de découverte : ne pas s'approcher,
ne pas détruire soi-même, prévenir rapidement la mairie
ou un professionnel.**

BRÈVE



Recrutement de deux agents au service environnement

Le service Environnement, chargé du nettoyage des voiries et espaces publics, de l'entretien des plantations et du vidage des corbeilles, rencontre des difficultés liées à plusieurs départs non remplacés ces dernières années. Afin de renforcer les équipes et d'assurer la continuité du service public, il a été décidé de créer deux postes d'agents techniques de catégorie C à compter du 2 mai 2026.

Nous vous présenterons ces deux nouveaux agents cet automne à l'occasion du prochain numéro.



Les commerçants se mobilisent pour l'avenir

L'Association pour la Promotion de l'Artisanat et du Commerce Héricourtois (APACH) entame une nouvelle phase de développement avec une présidence renouvelée et des projets pour redynamiser le centre-ville et promouvoir l'artisanat et le commerce.

Une nouvelle présidente engagée

Lors de la dernière assemblée générale, l'APACH a élu une nouvelle présidente : Delphine Lebon, couturière installée au 2, rue des Arts. Déjà investie dans l'association, elle a souhaité s'engager davantage pour éviter que l'association ne perde son dynamisme. Elle succède à Benoît Levain, qui ne souhaitait pas poursuivre son mandat.

Redynamiser le commerce local

L'APACH souhaite participer au renforcement de l'attractivité du centre-ville. Ses priorités sont les suivantes :

- améliorer la visibilité des commerces,
- participer aux événements municipaux
- valoriser l'artisanat local.

L'association veut ainsi jouer un rôle actif dans la vie de la commune et contribuer à son rayonnement.

L'esprit de solidarité au cœur du projet

Au-delà des actions concrètes, l'APACH mise sur la coopération entre professionnels. « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin » : cette philosophie guide la nouvelle équipe. L'objectif est de créer un véritable réseau d'entraide entre commerçants et artisans, afin de mieux faire face aux défis du commerce de



Crédit Photo : Véronique Noël - STUDIO IMAGES ET EMOTIONS Héricourt.

d'administration, composé de plusieurs acteurs locaux engagés, invite tous les commerçants et artisans du secteur à rejoindre l'APACH.

Les membres du conseil d'administration sont de gauche à droite sur la photographie : Anne Joachim (Lady Man), Carine Lozano (La Vie Claire), Delphine Lebon (Delf'ine Créations) Michaël Lepage (Abeille Assurances), Caroline Leblond (Le Kortez), Julie Navillot (Styl'Beauté), Amandine Lecocq (Cassiopée).

Contact : mail : apach.hericourt@outlook.fr ou consulter la page <https://www.apach-hericourt.fr/> ou contacter Mme Lebon Delphine à Delf'ine Créations couture et mercerie, 2 rue des Arts 70400 Héricourt. Tél. 09.87.48.70.83. Du mardi au vendredi de 9h30 - 12h/14h - 18h30 et samedi 10h - 12h/14h - 17h.

Myriam Picard conseillère municipale déléguée au commerce : « Une nouvelle présidence, une équipe mobilisée et une ambition claire : faire du commerce local un moteur de la vie héricourtoise grâce à la solidarité et à l'engagement collectif. »

Foire de l'Ascension 2026 : une édition festive et gourmande

Jeudi 14 mai 2026, la foire de l'Ascension a rassemblé exposants et visiteurs dans une ambiance conviviale. Entre stands variés, saveurs locales et animations familiales, l'événement a rencontré un beau succès.

Avec plus de 70 exposants, la foire proposait un large éventail de produits. Les visiteurs ont pu flâner entre confiseries artisanales, vêtements, maroquinerie, bijoux et accessoires.

Les gourmands n'étaient pas en reste : glaces italiennes, churros, crêpes, pâtisseries orientales ou encore spécialités salées comme fromages, olives et salaisons ont rythmé la journée. Les produits du terroir, comme le pâté lorrain ou le miel, ont également séduit les visiteurs. Salle Wissang, les chalands les plus chanceux ont pu profiter de l'excellente friture préparée par l'Amicale des Portugais d'Héricourt.



Avenue Léon Jouhaux

Animations et ambiance familiale

Les familles ont profité des nombreuses animations : manèges enfantins, pêche aux canards, structures gonflables et stands de douceurs. Ces activités ont contribué à créer une atmosphère chaleureuse et festive tout au long de la journée.



Rockabilly Tendencies

Samedi 20 juin – 20h/22h30 place de la Mairie à Héricourt

« Rockabilly Tendencies » est un groupe mené par Dean Blondin qui revisite l'esprit du rock'n'roll des années 50 avec un son rockabilly moderne, mêlant influences des pionniers comme Elvis Presley et réarrangements originaux sans limites de style.

Route 70

Samedi 27 juin – 20h/22h30 place de la Mairie à Héricourt

Route 70 est un groupe rock formé autour de Mary H, chanteuse à la voix mêlant blues et rock dans l'esprit de Tina Turner et Aretha Franklin. Porté par des musiciens expérimentés aux influences allant de ZZ Top au blues rock, le quatuor propose des concerts énergiques au son seventies puissant et dynamique.



Les LoKataires

Samedi 4 juillet – 20h/22h30 place de la Mairie à Héricourt

Depuis plus de vingt ans, Les Lokataires mêlent chanson festive, reggae, ska, influences balkaniques et latines dans un univers énergique et chaleureux. Porté par des textes pleins d'humour et de poésie, le groupe propose un groove dynamique aux accents rock et funk.

Timelezz

Vendredi 10 juillet – 20h/22h30 place de la Fontaine Tavey (nouveau)

Timelezz réunit Benjamin Marie et Pierre Grosjean autour de compositions mêlant jazz, rock et musiques du monde. Leur musique, portée par l'envie de partager et de séduire, célèbre le plaisir de jouer ensemble face au temps qui passe.



Sol'n Cherokees

Samedi 18 juillet – 20h/22h30 place de la Mairie à Héricourt

Cinq musiciens aux influences variées proposent un spectacle énergique mêlant chanson française, rock et country, avec un répertoire éclectique pensé pour tous les publics.

Twenty Twenty's

Samedi 26 juillet – 20h/22h30 Salle du Moulin à Bussurel

Twenty Twenty's est un groupe de reprises pop rock composé de six musiciens, proposant un live énergique et festif autour de grands classiques et de hits français et internationaux. Porté par une ambiance conviviale et dynamique, le groupe fait chanter et danser le public à chaque concert.



HÔTEL DE VILLE

46 bis, rue du Général de Gaulle - ☎ 03 84 46 10 88
 ✉ mairie@hericourt.com
 Ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
 et de 13h30 à 17h30.

RENDEZ VOUS AVEC LE MAIRE

46 bis, rue du Général de Gaulle - ☎ 03 84 46 10 88
 ✉ mairie@hericourt.com

ETAT CIVIL

46 bis, rue du Général de Gaulle
 ☎ 03 84 46 88 10
 Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
 et de 14h00 à 17h30
 Samedi matin de 10h00 à 11h00 permanence téléphonique
 pour décès au 06 33 65 78 08

SERVICES TECHNIQUES

4, rue de l'Eglise
 ☎ 03 84 46 88 20
 Ouverture du lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

45, rue du Général de Gaulle
 ☎ 03 84 36 67 70
 Ouverture : lundi 14h00 - 17h00 - du mardi au vendredi
 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

CENTRE SOCIO-CULTUREL SIMONE SIGNORET

4, rue du 11 Novembre
 ☎ 03 84 46 25 49
 Ouverture du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00
 et de 13h30 à 17h00

MAIRIE DE BUSSUREL

16, Grande rue
 ✉ mairie.bussurel@orange.fr
 ☎ 03 84 46 15 04
 Ouverture : mardi de 15h00 à 17h00 et jeudi de 15h00 à 17h00

MAIRIE DE TAVEY

23, rue Marcel Durry
 ✉ communedetavey@wanadoo.fr
 ☎ 03 84 46 34 97
 Ouverture : mercredi de 8h00 à 12h00

AGENDA



- ◆ **Samedi 27 juin 2026** : Fest'images, Quartier des Chenevières, Centre Simone Signoret, ☎ 03.84.46.25.49
- ◆ **Samedi 27 et dimanche 28 juin 2026 après-midi** : Journées Nationales du petit Patrimoine de Pays, Tour et parvis du Château, Histoire et Patrimoine d'Héricourt, ☎ 03.84.56.72.63
- ◆ **Dimanche 28 juin 2026** : Fête de la mobylette, Salle de Tavey En Mobylette, ☎ 06.63.32.23.15
- ◆ **Samedi 04 à 20h00 juillet 2026** : Les terrasses de l'été, Place de la Mairie – Municipalité, ☎ 03.84.46.10.88.
- ◆ **Lundi 13 juillet 2026** : Feu d'artifice à 22h30 Stade de la Lizaine et bal populaire de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 2h00, Place de la Mairie – Municipalité, ☎ 03.84.46.10.88
- ◆ **Mardi 14 juillet 2026** : Fête Nationale
- ◆ **Mardi 14 juillet 2026** de 11h30 à 18h00 : Fête de la Fraternité, Tour du Château, esplanade Jean-Pierre Michel – Centre Simone Signoret, ☎ 03.84.46.25.49
- ◆ **Vendredi 17 juillet 2026** de 15h00 à 19h00 : Don du sang, salle Wissang – Donneurs de Sang, ☎ 06.65.59.62.83
- ◆ **Samedi 18 juillet 2026 à 20h00** : Les Terrasses de l'été, Place de la Mairie – Municipalité, ☎ 03.84.46.10.88
- ◆ **Dimanche 19 juillet 2026** à 11h00 : Commémoration de la Rafle du Vel d'Hiv, Place du 16 juillet et Wissang - Municipalité, ☎ 03.84.46.10.88
- ◆ **Samedi 25 juillet 2026** à 20h00 : Les terrasses de l'été, salle du Moulin – Municipalité, ☎ 03.84.46.10.88.
- ◆ **Du mercredi 02 au mercredi 16 septembre 2026** : Exposition marqueterie, Musée Minal – Municipalité, ☎ 03.84.46.10.88
- ◆ **Samedi 05 septembre 2026** de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 : Forum des associations, Cavalerie – Municipalité + OMS, ☎ 06 80 98 09 19
- ◆ **Vendredi 11 septembre 2026** de 15h00 à 19h00 : Don du sang, salle Wissang – Donneurs de Sang, ☎ 06.65.59.62.83
- ◆ **Samedi 12 septembre 2026** à partir de 14h30 et dimanche 13 de 14h00 à 17h30 : 18^e Fête du Château, Tour du Château, esplanade Jean-Pierre MICHEL – Histoire et Patrimoine d'Héricourt, ☎ 03.84.56.72.63



Hans ZIMMER : SES PLUS GRANDES MUSIQUES DE FILMS

Avec l'Orchestre d'Harmonie de Pin-Emagny
Sous la direction de Pascal BOUTON
SAMEDI 03 OCTOBRE 2026 - 20H30
📍 LA CAVALERIE - HERICOURT



ZIMA

Musique slave et Tzigane
Samedi 07 Novembre 2026 - 20h30
📍 Salle des Fêtes - HERICOURT



Mr TORRANCE

Julien JACQUOT
Samedi 28 Novembre 2026 - 20h30
📍 Salle des Fêtes - HERICOURT



JAZZ BAND 007

Concert Swing
Samedi 12 Décembre 2026 - 20h30
📍 LA CAVALERIE - HERICOURT



HUGO DIAZ 5TET

Home to Home
Samedi 06 Février 2027 - 20h30
📍 LA CAVALERIE - HERICOURT



KRACHTA VALDA

Jazz Manouche- King of the Kangoo
Samedi 13 Mars 2027 - 20h30
📍 La Grande Fontaine - CHAMPEY



ROSSINI

Ne pas tourner le dos à Rossini
Samedi 03 Avril 2027- 20h30
📍 Salle C.CHAPLIN- COUTHENANS

Musiques en Pays d'Héricourt ;

35, rue du Dr GAULIER 70400 HÉRICOURT
Réservations ; 📧 concertmph70@orange.fr
ou Ecole de Musique : ☎ 03 84 56 73 02
A visiter : www.facebook.com/mph70400
Contact : Claude Jeandel : ☎ 06 76 03 50 77
📧 claudjeandel.h@gmail.com

GOLD



CONCERT «CHANSONS» 100% GOLD

«Plus Près des Étoiles», «Capitaine Abandonné»,
«Ville de Lumière», «Laissez-Nous Chanter», «Calicoba»...

VENDREDI 25 SEPTEMBRE
HERICOURT
LA CAVALERIE - 20H00

ENTRÉE : Plein tarif 11 € / tarif réduit 6 € (demandeurs d'emploi et étudiants)
Tarif famille 22 € pour 2 adultes et enfants - Gratuit pour les moins de 12 ans.

BILLETTERIE :

- Accueil Mairie : par chèque uniquement.
- Sur place : Espèces et CB.
- Sur internet : <https://www.billetweb.fr/gold-hericourt>

